

Fiche espèce N° 35

Aigle de Bonelli

Hieraaetus fasciatus

Code Natura 2000 : A 093

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : en danger
Liste rouge nationale : en danger
Liste rouge LR : en danger

Description de l'espèce

Aigle de taille moyenne (E 145-165 cm) dont l'adulte se reconnaît aisément en vol par l'opposition entre le corps blanchâtre et les ailes sombres. Le dessus du plumage de l'oiseau est gris foncé avec un "dossard" blanchâtre de grandeur variable entre les épaules. Les juvéniles ont eux le corps et les couvertures sous-alaires roussâtres et n'acquièrent leur plumage adulte qu'au bout de 5 ans.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Ecologie

- Habitat : paysages méditerranéens alternant garrigues, cultures, bosquets et reliefs rocheux.
- Alimentation : proies de taille moyenne comme les lapins, les corvidés, les palombidés, voir même des goélands ou des Bondrées apivores.
- Reproduction : construit une aire de nidification faite d'une accumulation de branchages, le plus souvent en falaise mais aussi à la cime d'un pin. [février-août]
- Migration : Les adultes sont sédentaires et seuls les jeunes se dispersent en hiver dans des zones de plaines riches en proies potentielles.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

	Bages - Sigean	La Palme
Nicheur hors site	0-2 / 0	2-2 / 2

Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce occupe les départements du littoral méditerranéen, la Lozère et l'Ardèche. Elle a régressé depuis 30 ans passant d'une soixantaine de couples dans les années 70 à 26 en 1997. En LR, la dynamique de la population suit la tendance nationale et l'on ne compte plus que 8 couples nicheurs dont seulement un seul dans le département de l'Aude.

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

Les dernières observations d'individus chassant sur le site datent de 1999. Depuis 1998, plus aucune reproduction n'est signalée sur le massif de La Clape.

❖ Caractéristique de l'habitat

Le couple ayant niché sur la Clape utilisait les friches et garrigues basses au pied du massif et les sansouires en marge des étangs (surtout Campagnol) comme zone de chasse, principalement hors période de reproduction (août-mars).

❖ Menaces

- La perte de zone de chasse par la reforestation spontanée et la plantation de couvert arboré;

❖ Mesures de gestion

- Limiter la plantation de pinède;
- Favoriser les activités agricoles permettant un maintien de l'ouverture du milieu (pâturage extensif).

❖ Interaction avec d'autres espèces

Cette gestion est favorable à de nombreuses autres espèces comme l'Engoulevent d'Europe, la Fauvette pitchou et le Bruant ortolan (mais aussi au Traquet oreillard, espèce non citée en annexe I).